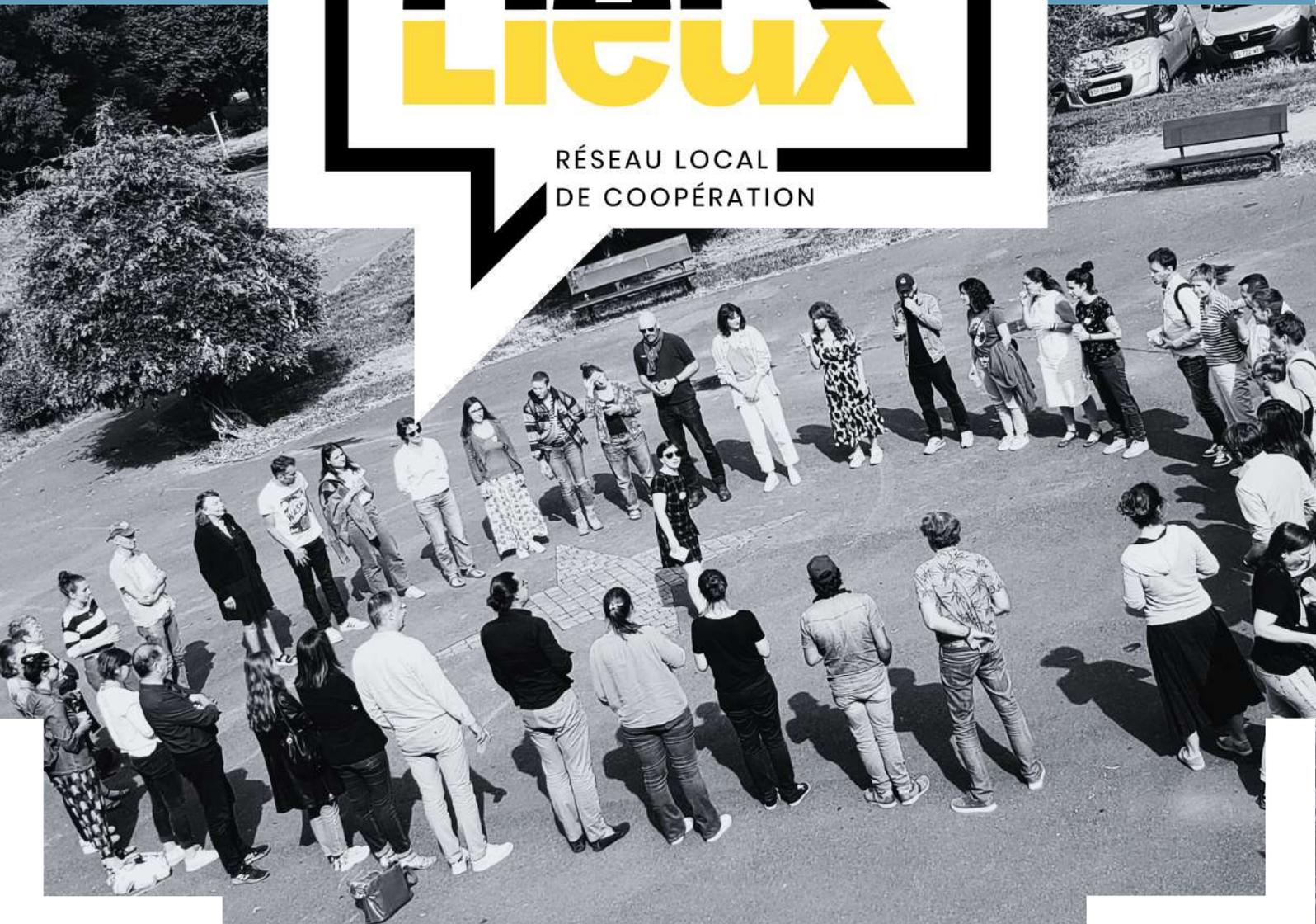


rapport *d'activité* 2023



Le Projet de la Compagnie des Tiers-Lieux 2022-2023.....	5
<i>Les financeurs.....</i>	5
<i>Origine du projet de l'association.....</i>	5
<i>Positionnement stratégique et territorial.....</i>	6
<i>Opérationnalisation.....</i>	6
Chantier 1. Réseau régional.....	10
<i>Rappel des objectifs.....</i>	10
<i>Retour sur les actions "phares".....</i>	10
<i>Réussites et faits marquants.....</i>	11
<i>Enjeux sur 2024.....</i>	12
<i>Focus sur 3 actions.....</i>	13
Chantier 2. Réseau MEL et Flandre.....	20
<i>Rappel des objectifs.....</i>	20
<i>Réussites et faits marquants.....</i>	20
<i>Focus sur 3 actions.....</i>	21
Chantier 3. Professionnalisation.....	25
<i>Rappel des objectifs.....</i>	26
<i>Focus sur 5 actions.....</i>	26
Chantier 4. Stratégie & représentation.....	31
<i>La stratégie en 2023, le contexte.....</i>	31
<i>Un document stratégique 2023.....</i>	32
<i>Les nouvelles actions initiées en 2023.....</i>	33
Chantier 5. Communication.....	35
<i>Rappel des objectifs.....</i>	35
<i>Retour sur les actions principales de 2023.....</i>	37
<i>Focus sur une action phare de 2023.....</i>	40
<i>Synthèse - Bilan Communication 2023.....</i>	41
<i>Enjeux sur 2024.....</i>	42
Chantier 6. Formation.....	43
<i>Rappel des objectifs.....</i>	43

<i>Retour sur les actions "phares"</i>	<i>44</i>
<i>Enjeux sur 2024.....</i>	<i>44</i>
<i>Focus sur 3 actions en 2023.....</i>	<i>45</i>
Chantier 7. Foncier.....	49
<i>Rappel des objectifs 2023.....</i>	<i>49</i>
<i>Retour sur les actions "phares" de 2023.....</i>	<i>49</i>
<i>Enjeux sur 2024.....</i>	<i>51</i>
Chantier 8. Communs.....	52
<i>Rappel des objectifs.....</i>	<i>52</i>

Le Projet de la Compagnie des Tiers-Lieux 2022-2023

Développement d'un réseau d'entraide et de développement économique entre les Tiers-Lieux des Hauts-de-France

Les financeurs

Union Européenne - FEDER REACT / Région Hauts-de-France / ANCT / Métropole Européenne de Lille / CAISSE DES DÉPÔTS / ADEME

Origine du projet de l'association

Propulsée officiellement le 20 novembre 2018 lors de l'événement «En Compagnie des Tiers-Lieux » dans les locaux de Lille, Capitale Mondiale du Design, la Compagnie des Tiers-Lieux est une association qui a pour ambition de fédérer les tiers-lieux qui souhaitent mutualiser des ressources à l'échelle du territoire métropolitain et régional. La Compagnie des Tiers-Lieux a pour objet de promouvoir le développement de lieux partagés ouverts, accessibles, répondant aux besoins du territoire, hybridant leurs ressources économiques, centrées sur l'utilisateur et dont le modèle est ouvert et duplicable.

Après 4 années d'existence, la Compagnie est reconnue à l'échelle métropolitaine mais aussi nationale. Notre collectif est le réseau de tiers-lieux le plus actif de France avec la Coopérative d'Aquitaine. Il est l'un des contributeurs les plus assidus de l'Association Nationale des Tiers-Lieux et fait référence en matière d'innovation sociale et numérique. Il a porté pour le collectif des tiers-lieux Hauts-de-France l'AMI Réseaux régionaux de tiers-lieux de l'ANCT déployé en 2022.

Pour ce faire, la Compagnie a accompagné la dynamique régionale en organisant plusieurs temps de co-construction afin d'accompagner le développement de l'animation territoriale et la mise en place de coopérations thématiques sur toute la région, tout en gardant le modèle contributif qui garantit ouverture et transparence. L'association a revu sa gouvernance pour intégrer plus largement tiers-lieux et acteurs de l'écosystème.

Positionnement stratégique et territorial

Les objectifs 2022-23 étaient de :

- **Continuer à structurer et développer un réseau de tiers-lieux** décentralisé capable de répondre aux enjeux de chaque territoire et de chaque thématique,
- **Forger, partager et diffuser une culture de développement territorial** basée sur la coopération, l'éducation populaire, le numérique libre, la fabrication libre, l'innovation ouverte et les communs,
- **Mutualiser les compétences, les ressources, les financements actuels** et à venir sur la thématique « tiers-lieux »,
- **Réfléchir à la représentation et la gouvernance de cette coopération** : quelle forme juridique donner à un réseau régional de tiers-lieux qui intègre les nouvelles pratiques issues de l'Économie Sociale et Solidaire, du Numérique et des Communs ?

Opérationnalisation

Dans le cadre de la structuration du réseau, la compagnie a salarié, en 2023, 9 personnes (depuis le 01/04/2022) dont 2 à temps plein, 6 à temps partiel pour un total de **6,2 ETP**. En complément de ces 9 postes, La Compagnie continue de faire vivre le modèle contributif avec une **quinzaine de contributeurs actifs** sur l'année 2023.

Les missions de la Cie se déclinent selon les 4 axes de développement suivants :

AXE 1 : Renforcement de l'animation territoriale

AXE 2 : Accompagnement et outillage des tiers lieux existants

AXE 3 : Renforcement des lieux démonstrateurs

AXE 4 : Communiquer autour de l'action du réseau et des TL (axe transversal)

AXE 1 : Renforcement de l'animation territoriale

Cibles : Lieux émergents et porteurs de projets de tiers-lieux (communes qui souhaitent lancer un lieu, collectifs citoyens), les lieux existants et notamment sur les zones peu couvertes de la région.

Ventilation dans les différents chantiers opérationnels :

- actions du chantier réseau régional (UE, ANCT CAISSE DES DÉPÔTS)
- actions du chantier réseau MEL & Flandres (MEL)
- action du chantier stratégie (UE ANCT MEL)
- actions du chantier formation payantes (autres actions axe2) (AUTOFINANCEMENT)

AXE 2 : Accompagnement des lieux existants

Cible : lieux existants (2-3 ans d'existence).

Objectifs : montée en compétence, pérennisation.

Ventilation dans les différents chantiers opérationnels :

- actions du chantier communs (UE, ANCT, ADEME),
- action du chantier professionnalisation (UE ANCT),
- actions du chantier formation (hors axe 1) : autres actions en lien avec le développement de la formation (ANCT, CAISSE DES DEPOTS).

AXE 3 : Renforcement des lieux démonstrateurs

Cible : une quinzaine de tiers-lieux démonstrateurs de la résilience écologique du territoire.

Objectif : créer une foncière locale (étude en cours) avec la Banque des Territoires afin de permettre aux lieux d'acheter leurs murs.

Ventilation dans les différents chantiers opérationnels :

- actions du chantier foncier,
- actions du chantier professionnalisation : cercle des accompagnateurs,
- groupe Thématique « Reactiv'Maker – fabrication numérique ».

AXE 4 : Communiquer autour de l'action du réseau et des tiers-lieux

Cible : les tiers-lieux, les porteurs de projets, les cercles territoriaux, les collectivités porteuses de projets de tiers-lieux, les partenaires de l'écosystème tiers-lieux - du réseau régional.

Objectifs : informer, relayer l'information, rendre visible et communiquer sur les actions des lieux, des partenaires du réseau, et de la Compagnie des tiers-lieux pour appuyer le développement d'une véritable plateforme de coopération territoriale pour et par les lieux.

Les 3 actions du chantier communication :

- Organisation de l'événement annuel national « En Compagnie des Tiers-lieux»,
- Soutien à la communication des tiers-lieux du réseau,
- Soutien à la communication de l'équipe support de l'association.

BILAN DÉTAILLÉ DES ACTIONS 2023

Pour pouvoir porter ce projet de structuration, La Compagnie des Tiers-Lieux a renforcé son organisation en structurant autour des 4 axes cités précédemment, des chantiers d'actions. Le présent Bilan est structuré autour de ces différents chantiers opérationnels. Ce bilan est synthétique et non exhaustif. Il présente sur chaque chantier un bilan global et un focus de quelques actions.

Chantier 1.	Réseau régional	<i>Page 10</i>
Chantier 2.	Réseau MEL et Flandre	<i>Page 20</i>
Chantier 3.	Professionnalisation	<i>Page 25</i>
Chantier 4.	Stratégie & représentation	<i>Page 31</i>
Chantier 5.	Communication	<i>Page 35</i>
Chantier 6.	Formation	<i>Page 43</i>
Chantier 7.	Foncier	<i>Page 49</i>
Chantier 8.	Communs	<i>Page 52</i>

Chantier 1. Réseau régional

Financements : UE, ANCT, CAISSE DES DEPOTS

Rappel des objectifs

Constituer un réseau régional

- Consolider l'appartenance des tiers-lieux de la région au réseau régional.
- Impliquer les tiers-lieux dans la construction du projet à venir.

Appuyer la constitution et l'animation de consortiums locaux et thématiques (cercles territoriaux)

Développer des dynamiques et la coopération inter-lieux à une échelle territoriale pertinente,

- Recevoir, conseiller et « compagnonner » les porteurs de projets,
- Rendre la Compagnie des Tiers-Lieux et les lieux visibles auprès des publics, collectivités et partenaires,
- Organiser des rencontres entre pairs,
- Participer aux événements régionaux,
- Participer aux instances de pilotage du projet régional de réseau de tiers-Lieux,
- Être l'interface locale de la thématique tiers-lieux.

Retour sur les actions "phares"

Constitution du réseau régional

Les deux temps de construction du réseau (en juin et septembre 2023) ont chacun mobilisé 60 personnes. Ces périodes ont facilité la sensibilisation de tous les membres du réseau aux défis qu'ils rencontrent, et grâce à une animation appropriée, ont favorisé l'élaboration d'actions collectives pour y faire face. 40 idées d'action sont ainsi sorties du temps de juin.

En septembre, au moment de la concrétisation, 7 de ces projets ont trouvé des soucieu-ses pour les animer. Les thématiques abordées sont les suivantes : Alimentation, Utilité Sociale, Inclusion, Développement de l'offre aux entreprises, Transitions, Cafés & restaurant, Foncier.

Appuyer la constitution et l'animation de consortiums locaux et thématiques (cercles territoriaux)

- Réponse à 63 demandes de porteurs de projets (individus, collectifs, associations, entreprises, collectivités...) de toute la région Hauts-de-France : réponses écrites, rendez-vous, visites,
- Consolidation de trois cercles déjà actifs: Valenciennois-Hainaut, Littoral, MEL,
- Lancement et mise en action des cercles Avesnois-Thiérache et Douaisis-Pévèle,
- Démarrage du cercle Bassin minier,
- Rapprochement avec les acteurs de l'Oise et de la Somme pour démarrage de cercles en 2024.

Réussites et faits marquants

Constituer un réseau régional

Comme décrit plus haut, les deux temps de construction du réseau régional ont permis la construction d'une culture collective sur les enjeux des tiers-lieux de la région et de lancer des actions.

Mais au préalable c'est l'action « Grand Tour des tiers-lieux » qui a permis pour une bonne part l'identification de ces enjeux.

Ce grand tour a permis la rencontre de 30 lieux en région Hauts de France, par 15 travailleur-euses (salarié-es ou contributeur-ices) de la Compagnie des Tiers-Lieux. Ils étaient munis d'une grille d'entretien et de ressources pour comprendre les besoins particuliers des lieux et leur fournir des réponses directes, des pistes à explorer ou encore, des pairs à contacter.

Un travail de mise en commun et de synthèse des données ainsi récoltées a ensuite été effectué pour constituer la base de travail des temps de construction régionaux.

Appuyer la constitution et l'animation de consortiums locaux et thématique (cercles territoriaux)

Le lancement du cercle Avesnois-Thiérache et la redynamisation du cercle Littoral constituent deux faits marquants en ce qui concerne les cercles territoriaux.

Au départ ce sont deux situations différentes :

- Le cercle Littoral existait déjà mais avec un petit nombre d'acteurs mobilisés et sans réelle dynamique de projet,
- Le cercle Avesnois-Thiérache n'existait pas mais des acteurs (Les Parasites, Niofar...) nous sollicitaient pour lancer une dynamique.

Sur ces deux cas, nous avons repéré puis donné des moyens à des personnes ou des lieux compétents et légitimes sur ces territoires pour repérer les tiers-lieux, les réunir et impulser des animations permettant leurs coopération. L'équipe support de la Compagnie fournit alors des appuis méthodologiques et des outils numériques pour faciliter l'action.

Aujourd'hui, nous constatons la pérennité des dynamiques ainsi lancées à travers les actions entreprises (interconnaissance, bourse de compétences, formation, mise en récit...) et la documentation liée.

Enjeux sur 2024

Constituer un réseau régional

C'est une nouvelle dynamique partenariale qui est donc lancée pour les années à venir dans le réseau de la Compagnie des Tiers-Lieux, via les cercles territoriaux qui continuent et ceux qui démarrent ainsi que les cercles thématiques en démarrage.

Des temps de rassemblement à l'échelle régionale continueront en 2024. Nous tournerons dans différents endroits de la Région pour permettre une participation diverse et surtout nous axerons ces temps sur :

- Dans un premier temps, la culture commune de ces groupes et leur outillage commun à travers la coordination de la Compagnie des Tiers-Lieux ,
- Par la suite, l'échange de pratiques entre groupes.

Appuyer la constitution et l'animation de consortiums locaux et thématiques (cercles territoriaux) :

Les animateur·ices des cercles territoriaux feront l'objet d'une coordination pour favoriser la coopération et l'échange de pratiques. Il s'agira aussi, pendant ces temps, de faire le lien entre les sujets locaux et les sujets régionaux, voire nationaux.

Pour les cercles eux-même, les perspectives sont les suivantes :

- Installer les cercles dans des habitudes de travail collectif en coopération,
- Veiller à ce que les actions répondent aux besoins exprimés par les acteurs,
- Renforcer les dynamiques contributives.

Focus sur 3 actions

Temps collectifs de co-construction du réseau régional (30 juin et 01 Septembre 2023)

Après les actions menées en 2022 qui ont permis la constitution du réseau avec ses raisons d'être et ses modes de fonctionnement, ces deux rassemblements en 2023 avaient pour but :

- D'ancrer la posture de la Compagnie des Tiers-Lieux en tant que plateforme de projets pour les tiers-lieux de la région,
- De préparer et d'alimenter collectivement le projet 2024/2025 de l'association.

Le temps de co-construction du 30 juin 2023 à Marly

Ce temps s'est déroulé au lendemain des émeutes urbaines dues à la mort du jeune Nahel qui ont eu lieu partout en France et aussi autour du Centre Social des Florales qui nous accueille. Ce contexte va renforcer la conviction des personnes présentes sur la nécessité de pérenniser des modèles d'organisation collectives alternatifs et inclusifs.

60 personnes ont participé à cette rencontre, représentant 33 lieux, et issues de divers territoires de la Région : de la côte en passant par les Flandres, l'Oise ou encore l'Avesnois.

L'objectif était d'identifier les enjeux communs aux tiers-lieux de la région et imaginer des actions pour y répondre afin de préparer ensemble le projet régional au sein de la Compagnie des Tiers-Lieux

Le format d'animation :

- Brise glace : Constellation pour visualiser les lieux et personnes sur les affirmations suivantes :

- J'ai fait plus d'1h de route pour venir
- Je porte un tiers-lieu ou un projet
- Je fais partie d'un cercle territorial (si oui, lequel ?)
- Je me sens investi.e dans dans le projet de co-construction du réseau régional (commentaires)
- Je ne comprends pas l'intérêt d'un réseau régional

- Plénière pour affirmer les objectifs de la journée, le planning... Puis culture commune sur les enjeux sur la base des informations issues du Grand Tour et du travail quotidien de la Compagnie.



Figure 1: Le brise-glace

- 2 cafés urbains sur les sujets des Transitions puis de l'Animation Territoriale avec chacun trois questions :

<i>Transitions</i>	<i>Animation Territoriale</i>
<i>En quoi les Tiers-lieux s'engagent sur les transitions ?</i>	<i>Pourquoi continuer à faire de l'animation territoriale en 2024/2025 ?</i>
<i>Quelle a été l'utilité de vos actions sur le sujet des transitions ces deux dernières années ?</i>	<i>Quelle a été l'utilité de vos actions d'animation territoriale depuis 2 ans ?</i>
<i>Que pourrions nous faire ensemble sur le sujet des transition en 2024/2025</i>	<i>Que pouvons nous faire ensemble sur la période 2024/2025 ?</i>



Figure 2: Le café urbain

– 1 Entonnoir Magique sur la question des coopérations économiques.

Avec des groupes qui s'agrandissent au fur et à mesure, les participants répondent à ces questions

- *Quelles sont les 3 activités qui génèrent le plus de ressources financières pour assurer une stabilité ou un début de stabilité pour le lieu ?*
- *Quelles sont 3 subventions les plus importantes dont ma structure a bénéficié et qui contribuent au modèle économique du lieu ?*
- *Est-ce que les membres de la communauté contribuent au modèle économique de mon lieu ?*
- *Qu'aimeriez développer comme activités, services ou projets dans votre lieu sur les 3 années à venir (2024 à 2026) et que vous n'arrivez pas à faire aujourd'hui ?*

De ces animations ont donc émergé 45 intentions d'actions démontrant l'envie d'agir collectivement. Trois grandes catégories peuvent être définies :

- Réseau/Groupe de travail/ Partenariat (20 actions),
- Formation/Qualification/Outillage (13 actions),
- Communication/Valorisation/Évènementiel (12 actions).

La répartition thématique de ces actions est la suivante :

Alimentation	1
Animation territoriale	10
Communication	5
Communs	3
Compagnonnage	3
Conditions de travail	2
Développement économique	8
Écologie	3
Évaluation utilité	3
Fabrication	1
Foncier Immobilier	2
Numérique	1
Autre	3

Sur cette base, nous avons pu préparer le temps réseau du 1^{er} septembre 2023.

Le temps de co-construction du 01 Septembre 2023

Couplée à notre Assemblée Générale, cette rencontre avait donc pour objectif de consolider des groupes de travail sur la base des propositions du temps de juin.

D'abord nous avons posé un cadre pour l'intégration d'un groupe dans le projet régional futur : il fallait au moins un-e soucieux et une communauté de contributeur·ices.

Ces rôles sont ainsi définis :

→ Le rôle de *soucieuse et de soucieux (rémunéré)*

La personne qui occupe ce rôle :

- Anime le groupe et lui donne un rythme,
- S'assure que le projet du groupe avance,
- Elle est ressource pour les membres,
- Rend compte de ces avancées auprès du cercle de coordination de la Compagnie des Tiers-Lieux ,
- Documente l'action du groupe.

→ Le rôle de *contributeur et de contributrice (rémunéré)*

La personne qui occupe ce rôle :

- Prend en charge tout ou partie d'une action comprise dans le projet,
- En accord avec la soucieuse ou le soucieux,
- À qui elle rend compte régulièrement.

→ Le rôle de *participante et de participant (non rémunéré)*

La personne qui occupe ce rôle :

- Suit les travaux du groupe,
- Participe aux temps de travail collectifs,
- Ne s'interdit pas de changer de rôle et d'un jour contribuer !

Au sortir de cette rencontre, 7 groupes ont émergé et ont été intégrés au projet régional de la Compagnie des Tiers-Lieux : Alimentation, Transitions, Cafés et restos solidaires et citoyens, Tiers-lieux inclusifs, Évaluation de l'utilité sociale, Foncier et Immobilier, Fabrication Distribuée.



Figure 3: Participants au temps de co-construction du 1er septembre 2023

Lancement du cercle Avesnois-Thiérache

L'organisation, par le cercle Valenciennois, d'un événement en Avesnois en mars 2023 a démontré la pertinence d'un cercle spécifique auquel se rajoute la Thiérache (nord de l'Aisne) par cohérence territoriale.

Nous rencontrons une personne du territoire (Lea Kucheida), compétente et disponible, pour constituer et animer ce cercle. Sa mission démarre en juillet 2023

À partir de ce moment elle rencontre individuellement 11 tiers-lieux du territoire pour comprendre leur actions et leurs besoins.

Afin de lancer la dynamique collective, une première rencontre est organisée en novembre 2023. 17 personnes représentant 12 structures s'y sont rendues.

Ce temps avait pour but de favoriser l'interconnaissance des lieux repérés par Lea, mais aussi d'identifier leurs compétences, leurs problématiques individuelles et communes, et de définir, en fin de rencontre, des objectifs communs .

C'est essentiellement avec l'outil de la « carte d'identité relationnelle » que s'est animée cette matinée. Par petits groupes puis en plénière, les participants avaient pour consigne de répondre à ces items :

- Attentes/Besoins (réseau, besoins, problématiques communes, projets communs),
- Apports (compétences, matériels, ingénierie...),
- Limites (au projet de réseau).

Au sortir de cette réunion, les lieux présents avaient convenu de l'intérêt de renforcer leur lien dans un territoire étendu où les projets alternatifs peuvent être clairsemés, ce qui renforce leur besoin d'entraide.

Ainsi, Lea Kucheida a mis en place cette carte en ligne qui permet de repérer les lieux mais aussi les compétences qu'ils peuvent mettre à disposition du collectif. Ils ont également convenu d'un rythme de rencontre (trimestriel) pour approfondir leur interconnaissance, préalable à leur coopération.



Figure 4: Lancement du groupe territorial Avesnois-Thiérache

Chantier 2. Réseau MEL et Flandre

Financements : MEL

Rappel des objectifs

L'objectif du chantier est d'animer le réseau des tiers-lieux à l'échelle de la métropole. Il s'agit d'accompagner l'émergence et le développement de réseaux géographiques ou thématiques au sein de la MEL pour encourager les tiers-lieux à collaborer. Il s'agit également d'orienter et de accompagner les porteurs de projet, notamment via l'animation de plusieurs temps forts, dont les Meet-up tiers-lieux et les Apéros tiers-lieux.

Retour sur les actions "phares"

Les actions principales de l'année 2023 ont été les suivantes :

- Meet-up Tiers-Lieux
- Apéros Tiers-Lieux
- Soutien aux réseaux métropolitains de tiers-lieux
- Compagnonnage et orientation

Réussites et faits marquants

Le réseau de tiers-lieu métropolitain LM5, réunissant les tiers-lieux fivois et hellemmois, a réalisé une cartographie. Celle-ci répertorie les tiers-lieux impliqués dans la dynamique de mise en réseau porté par LM5 à l'échelle du quartier. Elle a été éditée par La Sécu et financée par la Compagnie des Tiers-Lieux.

Enjeux sur 2024

L'objectif pour 2024 sera de consolider l'existant et pérenniser les tiers-lieux métropolitains, tout en développant leur mise en réseau et leur implication dans les groupes de travail thématiques déployés à l'échelle régionale. L'idée est de tendre à une meilleure imbrication entre dynamique métropolitaine et dynamique régionale.

En fin d'année 2023, l'appel à projet « tiers-lieu » porté par la Métropole Européenne de Lille est mis en veille pour être évalué pendant l'année 2024. L'enjeu est de continuer à promouvoir une politique ambitieuse en faveur des tiers-lieux en concertation avec les services de la MEL.

Focus sur 3 actions

Les Meet-up

Trois Meet-up ont été organisés sur le territoire métropolitain en 2023. Leur objectif était de mettre en relation les porteurs de projet de tiers-lieux et les lieux existants pour développer le compagnonnage et renforcer le pair-à-pair. Au total, les Meet-up ont rassemblé un total de 75 participants pour 8 tiers-lieux représentés.

Le concept

Le Meet-up débute par plusieurs présentations de tiers-lieux, qui exposent une problématique qui leur est propre. La seconde partie du meet-up permet de traiter les problématiques lors d'ateliers de co-développement avec les participants, favorisant le pair-à-pair et le partage d'expériences.

L'agenda 2023

Les Meet-up de 2023 ont été organisés aux dates suivantes :

- **Vendredi 3 mars au Céanothe à Haubourdin** : Présentation de L'ARRE à Roubaix et du tiers-lieu Les partageurs à Lille Moulins (25 participants),
- **Vendredi 9 juin au Quai des Transitions** : Présentation du Quai des transitions à Lomme et de Smart City – Station Moon à Tourcoing (26 participants),
- **Vendredi 29 septembre à Volume Ouvert** : Présentation de Lieux Zen à Lezennes et de Faire Lieu à Anstaing (24 participants),



Figure 5: Meet-up à Volume Ouvert

Évaluation

Le format du meet-up rassemble principalement des porteurs de projet ou des projets en émergence, en cours de création, aux côtés de quelques tiers-lieux déjà installés. Il permet la mise en réseau et l'interconnaissance des acteurs du territoire et l'émergence de pistes de solutions face aux difficultés rencontrées par les tiers-lieux.

Livrable

Les problématiques abordées lors des meet-up de 2022 et de 2023 sont disponibles [sur ce lien](#) et les photos du Meet-Up de septembre à Volume Ouvert, [sur celui-ci](#).

Les Apéros Tiers-Lieux

Les Apéros Tiers-Lieux, quant-à-eux, contribuent au maillage du territoire métropolitain et à la mise en relation entre les porteurs de projets et les tiers-lieux du réseau.

Le concept

Il s'agit d'un temps de compagnonnage et d'orientation de premier niveau. Les Apéros Tiers-Lieux permettent de présenter La Compagnie aux porteurs de projet, de leur présenter les outils et les ressources du réseau, de les mettre en lien avec d'autres tiers-lieux et de les informer sur les formations (Piloter un tiers-lieu, Master tiers-lieux), sur un temps mutualisé qui favorise l'échange et la convivialité. L'apéro est aussi l'occasion de recruter de nouveaux contributeurs pour la Compagnie.

Les Apéros Tiers-Lieux facilitent aussi l'entrée et l'implication des personnes dans le réseau. Ainsi, la moitié d'entre elles participe ensuite à des Meet-up, rejoint la formation ou l'un des groupes de travail de la Compagnie. C'est un format qui sera renouvelé en 2024.

Un journal des apéros est [accessible](#), les coordonnées des participants sont capitalisées dans une base de données ([onglet porteurs de projets](#)) pour assurer un suivi sur le long-terme.

L'agenda 2023

11 apéros ont été réalisés en itinérance dans des tiers-lieux métropolitains, selon le planning suivant et pour un total de 66 participants :

- Jeudi 26 janvier à Tok'Ici à Lille Bois Blancs,
- Jeudi 23 février à la Voisinerie à Lille Wazemmes,
- Jeudi 30 mars au Café Augustins à Lille Moulins,
- Jeudi 27 avril au Bus Magique à Lille,
- Jeudi 25 mai à l'Hirondelle dans le Vieux-Lille,
- Jeudi 29 juin à La moulinette à Lille Moulins,
- Mardi 25 juillet au Café Citoyen à Lille,
- Jeudi 31 août à Tipimi à Lille Fives,
- Jeudi 28 septembre Chez Petit Pois à Lille Sud,
- Jeudi 26 octobre aux Sarrazins à Lille Wazemmes,
- Jeudi 30 novembre au 188 à Lille Fives.



Figure 6: Apéro du mois d'avril au Bus Magique

Animation du réseau

Organisation de parcours de visites de tiers-lieux auprès des élus et agents des collectivités locales

Ces parcours permettent de sensibiliser les élus locaux à la dynamique « tiers-lieux ». Deux parcours de visites ont été organisés en 2023. Au total, 33 participants pour 10 communes représentées ainsi que les services de la MEL ont visité 8 tiers-lieux visités, avec en détail :

- **Le vendredi 26 mai après-midi** : 10 participants pour les visites de la Coopérative Baraka, la Ferme du Trichon à Roubaix, La chaufferie à Hellemmes, La Loco et Chaud bouillon à Fives Cail, La CoFabrik à Lille Moulins.
- **Jeudi 12 octobre** : 23 participants Le Céanothe à Haubourdin, Volume Ouvert à Lille Fives, Tipimi à Lille Fives et Le Bus magique à Lille.

Le compagnonnage

Le compagnonnage et l'orientation auprès des tiers-lieux et des communes du territoire se font, notamment, à travers le suivi et les réponses aux sollicitations reçues via la boîte mail « hello@compagnie.tiers-lieux.org ». Ils peuvent également se réaliser via des rendez-vous auprès des lieux et/ou des communes, en lien avec les services de la MEL pour les rendez-vous auprès des communes. Le compagnonnage comprend également la participation aux COPIL FIDESS de plusieurs projets en émergence sur le territoire métropolitain, à l'image des tiers-lieux « Les Partageurs » et « Cologiwaw ».

En 2023, le compagnonnage représentait une soixantaine de sollicitations reçues et 15 à 20 rendez-vous auprès de lieux, de communes et/ou de partenaires.

Cartographie

La Compagnie a participé aux temps de rencontre et à la réalisation de la cartographie du réseau LM5, réseau des tiers-lieux fivois et hellemmois. La cartographie du réseau LM5 est accessible sur [Movilab](#).



Figure 7: Carte des tiers-lieux de Fives et d'Hellemmes

Chantier 3. Professionnalisation

Rappel des objectifs

La phase de construction du réseau des tiers-lieux dans les Hauts-de-France a fait émerger des besoins spécifiques en termes d'accompagnement, de mutualisation de services, de création de partenariats avec d'autres parties prenantes de l'écosystème tiers-lieux et des acteurs économiques. Le chantier professionnalisation a pour objectif de faciliter l'expression de ses besoins et d'y répondre avec des outils adaptés.

Les objectifs se déclinent en trois aspects :

- Piloter la mise en lien des parties prenantes dans l'écosystème des tiers-lieux,
- Structurer et animer le Cercle des accompagnements,
- Structurer le groupe Fabrication numérique – Reactiv'Maker.

Retour sur les actions "phares"

Les actions phares en 2023 ont été :

- la structuration du groupe Reactiv'Maker autour de la fabrication distribuée,
- le démarrage du partenariat avec HDFACTIF autour du DLA Collectif pour les tiers-lieux,
- le lancement des permanences d'expert.es,
- la mise en œuvre de l'accompagnement des Tiers lieux en résidences seniors avec la Carsat Hauts-de-France .

Enjeux sur 2024

En 2024, les objectifs de ce chantier seront de :

- continuer la structuration du groupe Reactiv'Maker,
- poursuivre l'animation du Cercle des accompagnements,
- travailler sur un parcours d'accompagnement avec tous les acteurs des Hauts-de-France.

Focus sur 5 actions

Structuration du groupe Reactiv'Maker autour de la fabrication distribuée

La Compagnie a initié un travail depuis début 2022 entre 5 lieux de la MEL : la Condition Publique, Plateau Fertile (tiers-lieu de Fashion green Hub), la Fabnum, Pop Café et Yes We Fab, réunis sous le nom de Reactiv'Maker autour de la fabrication numérique et distribuée.

Ce groupe de travail soutenu a pour objectifs de favoriser la coopération entre acteurs, la mise en commun des compétences et des moyens dans le but de concevoir des produits au service du territoire et expérimenter une production locale et distribuée.

Ce collectif préfigure un réseau de production décentralisé qui construit des modes d'actions collectives.

Les faits marquants

Les faits marquants de 2023 ont été :

- les productions communes entre les 5 lieux, structuration d'un processus de réception de commandes, réponses et devis, achats des matériaux et distribution des productions,
- la candidature commune pour la co-organisation de l'évènement national October Make,
- l'inclusion d'autres lieux partenaires dans le groupe.

Les difficultés constatées

La principale difficulté rencontrée a été de produire dans plusieurs lieux différents, mais aussi de répondre aux nombreuses commandes.

À améliorer

En 2024, nous prévoyons de développer les partenariats avec :

- les acteurs économiques locaux autour des sujets de la fabrication,
- les collectivités et les institutions publiques.

Le démarrage du partenariat avec HDFActif autour du DLA Collectif pour les tiers-lieux

La Compagnie a initié avec un partenariat avec HDF Actif afin de proposer aux lieux du réseau des formats de DLA Collectifs pour accompagner autour des sujets spécifiques. Le premier DLA a eu comme sujet : la « pérennisation du modèle économique après 2 ans d'existence ».

Les participants

Ce premier DLA Collectif a réuni des lieux des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

7 lieux ont participé à cette dynamique :

Chez Oscar	59770	Marly
COOPérative NUMérique des 7 Vallées	62140	Hesdin
FABNUM	59700	Marcq-en-Barœul
Les Partageurs	59000	Lille
La Boutique singulière	62380	Lumbres
La Secu	59800	Lille
Saison Zero/Zerm	59100	Roubaix

Des prochains DLA sont envisagés en 2024.

Les livrables

Le cahier des charges du DLA collectif est disponible dans [ce document](#). Quant aux besoins identifiés par les lieux, ils ont été répertoriés dans [ce tableau](#).

Les fait marquants

Deux évènements ont marqué l'année 2023 et ont fédéré l'ensemble des lieux concernés :

- la journée collective en novembre,
- la visite de Marie-Laure Cuvelier, conseillère régionale déléguée à l'ESS en Nouvelle-Aquitaine.

Le lancement des permanences d'expert.es

Les permanences d'expert.es sont des rendez-vous individuels ou collectifs pour les tiers-lieux qui ont une question dans un domaine spécifique.

Les sujets proposés en 2023 ont été les suivants : gestion, juridique, ressources humaines, financements et communication.

Le concept

Les lieux s'inscrivent sur [cette page](#) du site de la Compagnie, en choisissant la thématique et le créneau souhaité.

Dans chaque formulaire, le lieu expose sa problématique afin que l'expert.e puisse préparer le rendez-vous . En fonction des sujets, le rendez-vous peut être collectif ou individuel afin de préserver la confidentialité notamment sur des sujets liés aux ressources humaines ou à la santé au travail.

Sur le dernier trimestre 2023, 20 lieux ont bénéficié des permanences.

Les faits marquants

Plusieurs formats de permanences, individuels et collectifs, ont été lancés.

L'accompagnement des tiers-lieux en résidences seniors

L'objectif de cette action est de sensibiliser et d'accompagner le développement des tiers-lieux au sein des résidences autonomie seniors, avec la Carsat Hauts-de-France.

Le concept

Avec le soutien de la Carsat Hauts-de-France, la Compagnie a initié un cycle de sensibilisation et d'accompagnement en direction des résidences autonomie seniors, à travers trois axes développés ci-dessous.

Les actions

Axe 1 : la sensibilisation des gestionnaires des résidences autonomie à la culture tiers-lieux, à travers l'organisation de deux webinaires et l'organisation de visites inspirantes de tiers-lieux sur l'ensemble du territoire régionale (une visite par département).

L'évènement a mobilisé 68 participants aux webinaires et 37 participants aux visites inspirantes.

Axe 2 : l'accompagnement des trois résidences lauréates de l'appel à projet de la Carsat, qui vise à encourager le développement de tiers-lieux au sein des résidences seniors.

Les résidences accompagnées sont : La Fonderie à Douai, Les trèfles à Barlin et la Résidence Duvant à Valenciennes.

L'accompagnement comprenait un atelier de lancement collectif, une journée de formation collective et 2 ateliers in-situ pour chacun des lauréats, soit 6 ateliers au total.

Axe 3 : l'intégration des résidences autonomie seniors dans le réseau régional des tiers-lieux, et leur rapprochement avec leur cercle territorial de référence.

Le partenariat avec la Carsat sera reconduit en 2024 et en 2025.



Figure 8: Atelier de sensibilisation à la résidence Duvant à Valenciennes

Chantier 4. Stratégie & représentation

Financements : UE, ANCT et MEL

La stratégie en 2023, le contexte

Après 4 années de fonctionnement, fin 2022, la Compagnie constatait que :

- l'association était visible, mais peu accessible. Son fonctionnement n'était pas encore assez lisible. En effet, elle attirait beaucoup les porteurs de projets, mais encore peu les lieux.
- Elle était reconnue pour ses évènements, ses pratiques contributives, la formation « Piloter un tiers-lieu », le compagnonnage des porteurs de projet et les bonnes relations avec les institutions

La Compagnie souhaitait s'améliorer en :

- Allant plus sur le terrain, à la rencontre des lieux et de certaines collectivités ciblées sur la région,
- Intégrant les tiers-lieux dans sa gouvernance, en portant des projets collectifs construits par les lieux, pour en faire une plateforme de projets par et pour les lieux,
- En travaillant sur la pérennisation des lieux existants,
- En incitant les lieux à utiliser des ressources libres et ouvertes et en les accompagnant dans le changement de leurs postures d'usages,
- Développant le partenariat avec d'autres acteurs sur des horizons communs (transition écologique, travail, numérique, féminismes).

De plus, en 2023, la poursuite des financements publics était incertaine :

- Les financements « Fabriques de Territoire et Manufactures de Proximité » n'étaient pas assurés ;
- Les lieux se mobilisaient difficilement sur les dispositifs existants (ex DEFFINOV) ;
- Le financement des Réseaux Régionaux était en suspend du côté de l'État ;
- Il n'y avait pas de financement de l'ingénierie d'accompagnement par le GIP (marché en cours puis suspendu) ;
- La MEL voulait revoir sa stratégie de financement de la politique publique des tiers-lieux ;

- La Région Hauts-de-France suspendait son dispositif TINUM pour évaluation et élaborait un nouveau dispositif à destination des zones blanches.

Un document stratégique 2023

Celui-ci comprend 2 axes principaux :

AXE 1 : Construire la plateforme de coopération pour et par les tiers-lieux.

AXE 2 : Promouvoir une vision des tiers-lieux basée sur la coopération territoriale, les communs et la transition.

Axe 1 : Construire la plateforme de coopération pour et par les tiers-lieux, déclinaison sur l'animation du réseau régional

Les objectifs sont de :

- Sensibiliser et former les membres des cercles locaux à l'utilisation des outils contributifs et des budgets ouverts ;
- Faire vivre la notion de collectifs dans les cercles territoriaux en se mettant au service des dynamiques collectives initiées par les lieux ;
- Promouvoir la notion d'emploi/ressources humaines partagées dans les cercles pour, à la fois, alléger la charge économique des lieux et renforcer les moyens mis au service d'actions collectives ;
- Renforcer l'infrastructure administrative et financière pour développer des projets collectifs inter-lieux.

Axe 2 : Promouvoir une vision des tiers-lieux basée sur la coopération territoriale, les communs, la transition

Les objectifs sont de :

- Sur la MEL : trouver des alliances avec les acteurs de l'ESS, de l'insertion, des communs et des modèles économiques alternatifs pour interpeller l'institution ;
- Sur la MEL : identifier, avec les lieux, des services à proposer dans les lieux pour renforcer les flux de personnes et consolider leurs revenus ;
- Sur la Flandre : favoriser le dialogue entre les lieux et les institutions et développer, ainsi, une meilleure connaissance mutuelle ;

- Au niveau régional : faire le lien avec les démarches de transition et les tiers-lieux (plateformes coopératives, villes en transition,...) ;
- Au niveau régional : animer le dialogue des financeurs de tiers-lieux afin d'orienter les aides vers les territoires qui en ont besoin, éviter la concurrence entre lieux, favoriser la pérennisation des lieux existants.

Les nouvelles actions initiées en 2023

Le Grand Tour

(voir plus d'information page 9)

Le RADAR des Tiers-Lieux

En 2023, nous organisons un comité des financeurs composé de la Banque des Territoires, de la Fondation de France, de la Région Hauts-de-France (ESS, Numérique), de la MEL (Numérique, ESS), de Nord Actif, et de l'État via le SGAR.

L'enjeu était d'identifier les projets de lieux sur la Région, de combiner les interventions des partenaires sur des projets à fort effet levier.

3 sessions du RADAR se sont tenues en 2023. Elles ont permis aux financeurs de connaître les politiques publiques et les aides activables pour les projets de lieux, d'identifier conjointement les territoires prioritaires d'intervention. Elles ont également permis d'évoquer plusieurs projets en cours qui n'étaient pas dans les RADARS des financeurs.

Le Projet Régional

En mai 2023, la Compagnie des Tiers-Lieux et le collectif Ambition Transition ont été conviés par la Région Hauts-de-France pour faire un bilan intermédiaire du projet REACT EU porté par chacune des 2 structures.

Après avoir constaté l'état d'avancement des projets, la Région et le SGAR ont insisté sur la nécessité de penser les suites du projet, en mentionnant qu'il ne pourra pas y avoir 2 projets mais 1 seul.

Dès juin 2023, l'équipe de la Compagnie a lancé une réflexion sur le futur projet régional 2024-2025. Plusieurs temps de construction du projet se sont tenus : en juin à Marly avec 60 participants et en septembre, à Lille, avec 80 participants.

L'intensification du dialogue avec les instances nationales

La Compagnie participe à la dynamique nationale depuis la publication du Rapport Tiers-Lieux en 2019 :

- En étant membre du conseil d'administration de l'Association Nationale des Tiers Lieux,
- En assurant la Vice-Présidence à l'ANTL (Association Nationale des Tiers-Lieux),
- En impulsant une dynamique contributive et coopérative dans l'ANTL (nouvelle gouvernance de l'association),
- En participation à des jurys des dispositifs nationaux Fabriques de Territoires (fin 2023).

L'accompagnement des réseaux régionaux

Aussi, en 2023, La Compagnie :

- accompagne le développement des autres réseaux régionaux. Toute la démarche est documentée [ici](#),
- participe aux Groupe Inter-réseaux de Tiers-Lieux, animés par France Tiers-Lieux,
- est partie prenante des Groupes de Travail Nationaux sur les sujets suivants : Foncier, Culture, Médiathèque, Communs.

Chantier 5. Communication

Rappel des objectifs

Le plan d'action 2023 du chantier de communication comprenait les 4 axes suivants :

AXE 1 : Relayer les actions des tiers-lieux et des partenaires du réseau

AXE 2 : Appuyer l'animation de territoire par une programmation événementielle et une communication dédiée

AXE 3 : Organiser l'évènement annuel du réseau régional « En Compagnie des Tiers-Lieux »

AXE 4 : Promouvoir une vision des tiers-lieux basée sur la coopération territoriale, les communs, la transition

Relayer les actions des tiers-lieux et des partenaires du réseau

Avec, notamment, :

- **des actions « haut parleur » des tiers-lieux** : veille, relais de communication, mise en visibilité et valorisation des lieux et de leurs actions, circulation des infos du réseau. Un fonctionnement qui s'opère dans les deux sens puisque les lieux (qui comprennent le fonctionnement de la Compagnie) sont aussi son porte voix.
- **des actions de communication au service des autres cercles supports de la Compagnie** : Formation et Professionnalisation principalement.

Appuyer l'animation de territoire par une programmation événementielle et une communication dédiée

Et cela à travers :

- **l'appui au développement du réseau** : relais communicationnel des événements (Apéros, Meet-up, rassemblement des cercles territoriaux), des actualités et actions des cercles du réseau ainsi que des événements « réseau ».
- **la réalisation d'une communication vers les institutions publiques** (élus et collectivités) pour acculturer et faire valoir une approche multi-thématiques des tiers-lieux (sortir du numérique ou de l'aménagement du territoire).

- **le Grand Tour** avec Communication dédiée à un projet d'animation du réseau régional

Organiser l'évènement annuel du réseau régional « En Compagnie des Tiers-Lieux »

Cette action se traduit par :

- **la programmation d'un contenu thématique annuel co-construit** avec les lieux du réseau ;
- **la production événementielle** régionale à envergure nationale ;
- **la réalisation de documentation et livrables** post-événement.

Promouvoir une vision des tiers-lieux basée sur la coopération territoriale, les communs, la transition (plaidoyer, adhésion, communs des tiers-lieux)

La communication et la promotion se réalisent en :

donnant de la visibilité à la vision politique de la Compagnie : appuyer la stratégie globale de la Compagnie par les communications dédiées. L'idée est de valoriser les projets collectifs déjà actifs (Reactiv'Maker), les actions collectives nationales (le recensement des tiers-lieux) et soutenir les projets naissants (Observatoire des Tiers-Lieux).

- **créant le nouvel argumentaire Adhésion 2023** pour renforcer la bonne compréhension de l'outil Compagnie, pour renforcer la participation des lieux existants au fonctionnement du réseau (gouvernance, services aux lieux, etc)
- **appuyant le sujet « Les Communs »** à travers le travail de « La Fabrique à Communs des Tiers-lieux » et le conseil stratégique en communication. Les objectifs sont de clarifier l'écosystème, mettre en visibilité des actions et relancer des campagnes de cofinancement.

Retour sur les actions principales de 2023

Cette année, La Compagnie a renforcé ses supports de communication avec :

1. **L'amélioration continue de son site internet**, notamment via la création de formulaires de partage d'info/actus/programmation à destination des tiers-lieux du réseau sur la page ACTU de la Compagnie.

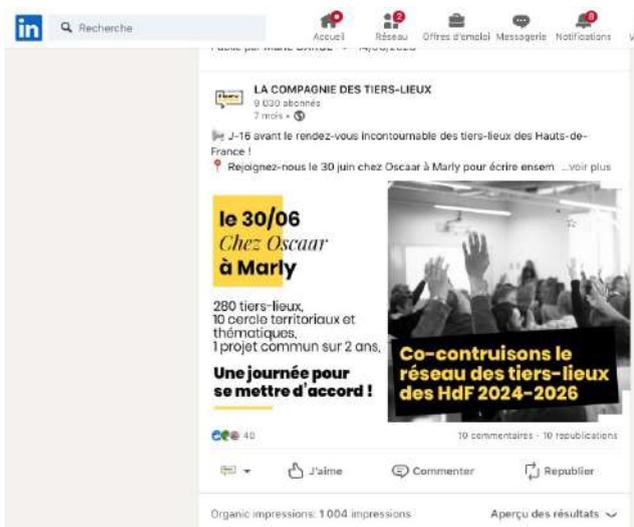


2. La Communication régulière sur **les réseaux sociaux** avec publications hebdomadaires des sujets relatifs aux actions des lieux et des partenaires du réseau



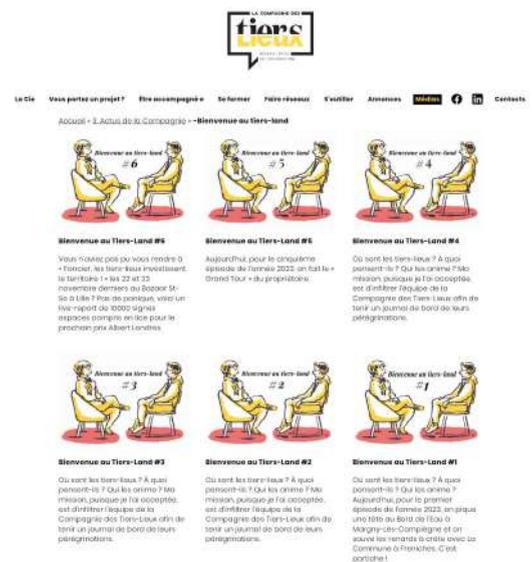
3. L'envoi de **newsletters trimestrielles** (4 par an). Celles-ci sont co-construites avec les lieux grâce à un appel à contribution envoyé en amont.

NL#15 - Partagez Vos Actus Dans La Prochaine Newsletter De La Cie Des Tiers-Lieux !



4. Le soutien à la communication et la production-organisation pour les **événements du réseau**, dont le temps fort annuel « En Compagnie des Tiers-Lieux ».

5. Les **publications numériques** (réseaux sociaux) et édition papier des chroniques « Bienvenue au Tiers-Land » (réalisation 2023 - 9 chroniques). La publication est prévue 1^{er} semestre 2024 .



6. La création de **nouveaux outils de connaissance du réseau** - Série podcasts « Tiers-Lieux et Collectivités : Je t'aime moi non plus » (Réalisation 2e trimestre 2023 - Sortie E01/04 Janvier 24 et suivants)
7. La conception et la rédaction des communications liées au **projet du Grand Tour**, notamment sur les réseaux sociaux.
8. La **création de supports** (flyers etc), pour le Grand Tour notamment.
9. L'envoi d'**emailings thématiques et ciblés** (45 par an), en particulier, sur l'offre de service aux lieux « Les permanences experts ».
10. La Conception et rédaction d'un **argumentaire « bienfondés de l'adhésion à la Compagnie / Réciprocités »** avec mise en place d'une communication dédiée sur le site web, un emailing et des publications sur les réseaux sociaux. La page « Hello Asso » a également été mise à jour.



Le 1er septembre aura lieu l'Assemblée Générale de la Compagnie des Tiers-lieux. En adhérant vous pouvez rejoindre la gouvernance de l'association et vous impliquer dans les choix stratégiques et politiques de l'association.

Adhérer à la Compagnie des Tiers-Lieux

Voici quelques bonnes raisons d'adhérer

Adhérer pour se soutenir

Soutenir le projet politique porté par la Compagnie des Tiers-Lieux, c'est faire corps pour **agir sur les politiques publiques** en faveur des tiers-lieux dans un **contexte où elles se fragilisent** en Hauts-de-France.

Manifestez votre soutien en adhérant à l'association.

Si vous bénéficiez (ou avez bénéficié) des **actions des membres du réseau** ou de l'équipe support de la Compagnie des Tiers-Lieux.

Faites preuve de réciprocité en adhérant à l'association.

"Vous n'êtes pas adhérents et vous avez vos raisons. On pense que ça peut quand même avoir du sens !"

ILLUSTRATION: DOMINIQUE BÉGIN



Des permanences, pourquoi ?

Créer un tiers-lieu c'est s'engager dans un projet porteur de sens, enthousiasmant et joyeux, c'est parfois changer de vie et de métier, se transformer individuellement et collectivement mais aussi être confronté(e) au quotidien à une montagne de questions inhérentes à la création et la gestion d'une structure.

Et quand on fait tout cela en même temps, on a le tête dans le guidon : c'est le combat éprouvé par toutes les porteurs et les porteuses de projets du réseau de la Compagnie des Tiers-Lieux. Ce combat nous a amené à proposer un **nouveau format pour aider concrètement les lieux** : « Les Permanences d'experts ».

Des permanences, pour qui, sur quels sujets, comment ?

Si vous faites partie du réseau des tiers-lieux des Hauts-de-France et que vous avez besoin de conseils sur des **problématiques spécifiques**, de prendre du recul sur une situation dans votre structure, les Permanences d'experts peuvent être une solution.

Une pro vous accorde un temps individuel ou collectif en vidéo afin de travailler votre problématique et de répondre à vos questions : RH, juridique, gestion, santé au travail, communication, financements... Il suffit de choisir un sujet et un créneau !

S'inscrire à une permanence

Les thématiques proposées sont issues des difficultés exprimées par les lieux notamment pendant le Grand Tour des tiers-lieux du printemps 2022. Si vous souhaitez proposer une thématique (en tant qu'expert ou en tant que bénéficiaire), n'hésitez pas à nous faire signe.

Contact: Wanda Oreo // wanda@compagnie-tiers-lieux.org



Copyright © 2023 La Compagnie des Tiers-Lieux. All rights reserved.
Want to change how you receive these emails?
You can update your preferences or unsubscribe from this list.

Focus sur une action phare de 2023

L'évènement En Compagnie des Tiers-Lieux 2023 : « FONCIER, Les Tiers-Lieux investissent le territoire »

Celui-ci a eu lieu les 22 et 23 novembre 2023 au Bazaar St So, Lille.

L'évènement annuel En Compagnie des Tiers-Lieux a une nouvelle fois permis aux participant.e.s de se rencontrer, de visiter des lieux inspirants, de co-construire, et de faire avancer des problématiques communes. À fond sur le foncier !



Figure 9: Conférence inspirante de l'ECDTL

L'édition 2023 était consacrée aux questions du foncier et de l'immobilier. Depuis plusieurs années, on observe une montée en puissance et un changement de culture des tiers-lieux sur la question des espaces.

L'importance des lieux pour renforcer les communautés d'acteur.ice.s, voire, le développement d'une logique de « communs » dans la possession et les usages des lieux, remettent en cause la stricte propriété privée qu'on croyait gravée dans le marbre de nos représentations.

En même temps, de nouveaux.elles acteur. ice.s spécialisé.e.s ont émergé et viennent apporter des solutions nouvelles et innovantes pour répondre à ces enjeux et éclairer le sujet du foncier. Il y a donc eu matière à beaucoup réfléchir et échanger pour cette édition 2023 !

Cette année encore, nous avons eu à cœur de documenter notre événement. [Un livret](#) synthétisant les échanges et les productions a été créé et imprimé. Le livret et l'ensemble des contenus produits sur les deux jours sont disponibles sur [la page événement](#) du site internet de la Cie .

L'évènement en chiffres :

- 2 jours, 342 participant.e.s : 266 le jour 1, 218 le jour 2,
- 79 partenaires dont 43 tiers-lieux ont co-construit l'évènement. 11 tiers-lieux visités,
- 1 événement dans l'évènement : le Séminaire National du Groupe de travail Foncier des tiers- lieux – ANTL-FTL
- 2 conférences inspirantes, 14 regards croisés, 1 forum ouvert, 1 espace ressources, 2 conférences inspirantes, 4 parcours de visites de tiers-lieux, une soirée festive.

Synthèse – Bilan Communication 2023

Le chantier Communication de la Compagnie doit appuyer le maillage de réseau et défendre sa vision du « faire Tiers-Lieu ». La communication, fonction support transverse, est au service des lieux, des chantiers, tout autant que des projets et des partenaires.

Les réussites :

1. La Communication est au cœur du sujet « Compagnie ».
2. La Compagnie a beaucoup capitalisé sur la Communication depuis 2019 – une force.
3. La Formalisation de méthodes de travail avec tous les contributeurs qui ont permis une **certaine autonomisation des soucieux sur la communication** de leurs projets (chantiers : Formation – Professionnalisation – Réseau – Communs – Représentation)
4. **Nos événements** (les petits comme les grands) qui ont permis de démontrer notre savoir-faire, mais aussi de fédérer et embarquer l'équipe et le réseau.

5. **L'image de marque de la Compagnie ne s'use pas.** Nous sommes toujours dans le ton avec une communication repérable et facile à prendre en main.
6. **L'amélioration constante de nos outils** (site, emailings, notre base de données de contacts, etc).
7. **Quelques beaux projets** comme l'ECDTL23, l'argumentaire adhésion 2023 et la série de podcasts « Tiers-Lieux et Collectivités : Je t'aime, moi non plus » (Sortie E01/04 Janvier 24 et suivants)..

Les Axes d'Amélioration

1. **Le manque de sujets de fond dans nos articles** . Nous souhaitons en 2024 nous appuyer sur les publications existantes, voire en produire.
2. Il y a beaucoup de projets et d'actions à la Compagnie : **comment rendre le travail et l'utilité de notre structure intelligible sans tomber dans l'« encyclopédie Compagnie ».**
3. Nous avons des difficultés à évaluer l'impact de notre communication.
4. Comment prendre part aux sujets nationaux et aux groupes de travail ANTL malgré la charge actuelle.

Enjeux sur 2024

Le Cercle Communication de la Compagnie doit poursuivre, voire renforcer ses actions en faveur des lieux en les rendant visibles et en les impliquant davantage, notamment en s'appuyant sur le projet 2024-2025 et sur le rayonnement de ses cercles territoriaux et thématiques.

La Compagnie doit aussi rendre sa structure plus compréhensible en :

- accentuant sa communication d'adhésion pour intégrer les tiers-lieux dans sa gouvernance.
- valorisant ses actions et ses projets sans tomber dans « l'encyclopédie ».

Aussi, la Compagnie doit valoriser les sujets qui en font sa singularité : le numérique éthique, les nouvelles formes de travail, la coopération territoriale, les communs, la transition, la formation...

Enfin, la Compagnie doit mesurer les effets de son action de communication en travaillant sur des indicateurs clairs / résultats / impact.

Chantier 6. Formation

Financements : autofinancement, CAISSE DES DÉPÔTS, ANCT

Rappel des objectifs

Définir la stratégie du chantier formation

La Compagnie a mené, cette année, une expérimentation sur le portage de l'organisme de formation Qualiopi par la CAE partenaire pour porter nos formations de manière autonome.

Proposer une offre de formation

La Compagnie a organisé en 2023, 2 sessions de la formation « Piloter un tiers-lieu » (Session 5 et Session 6) ainsi que le Master « Parcours Tiers-Lieu ».

Des collaborations avec l'Observatoire des Politiques Culturelles ont aussi été mises en place, avec 3 formations : « Réinventer les équipements culturels à l'heure des Tiers-Lieux », « Master Parcours Direction de projets culturels », « Cycle national : Inventer les territoires culturels de demain ».

Développer de nouveaux formats de formation

Cette année, La Compagnie a également proposé la formation « Tiers-Lieux, Foncier & Immobilier » avec la Coopérative des Tiers-Lieux ainsi que la formation « Conception et pilotage de projets de tiers-lieux » avec le CNFPT.

Développer des partenariats

En 2023, La Compagnie s'est également employée à renforcer les liens avec la dynamique nationale, notamment en :

- se rapprochant des réseaux régionaux sur le sujet de la formation : Bourgogne Franche-Comté, Bretagne, Corse, Grand-Est et Île-de-France
- participant au Groupe de Travail national "formation" co-animé par Clémence (Coopérative des Tiers-Lieux) et Nathatlie Krauze (France Tiers-Lieux), au Conseil de perfectionnement de la Coopérative des Tiers-Lieux pour le

développement et la qualité de la Formation “Piloter un tiers-lieu” et au sociétariat de la Coopérative des Tiers-Lieux

- coordonnant des études et expérimentations comme le projet avec la DRAC : mise en place d’une étude/expérimentation, au sein des Tiers-Lieux culturels, portée par la Compagnie et le développement d’un partenariat avec Sciences Po Lille en 2023/2024 .

Communiquer

L’activité « formation » a renforcé sa présence aux événements de la Compagnie, sur les réseaux sociaux et la newsletter de la Compagnie. Elle assure également un travail de veille ainsi que le recensement des salles de formation.

Retour sur les actions “phares”

En 2023, les actions principales ont été :

- l’expérimentation du portage de l’Organisme de Formation de la CAE Opteos ;
- l’organisation de 2 sessions de la formation « Piloter un Tiers-Lieu » ;
- le lancement de nouveau format de formation : « Tiers-Lieux, Foncier & Immobilier».

Enjeux sur 2024

Développer de nouvelles formations

En 2024, il est prévu de :

- Tester la formation « Outiller les transitions, le numérique au service des territoires » avec Pop Café et Les Assembleurs pour Le Mouvement Associatif.
- Programmer et coordonner la 2ème session de la Formation « Tiers-Lieux, Foncier & Immobilier » avec Villages Vivants.
- Programmer la 2ème session de la Formation « Conception et pilotage de projets de tiers-lieux » avec CNFPT.
- Programmer et coordonner la première session de la formation « Conception et pilotage de projets de tiers-lieux » de manière autonome
- Créer une formation à destination des élus avec l’Université de Sciences Po Lille

Développer les partenariats autour des logiques de formation ou d'expérimentations

Nous souhaitons créer des partenariats avec les structures suivantes :

- L'Université de Sciences-Po Lille,
- L'Observatoire des politiques culturelles,
- DRAC culture,
- Assembleurs et Pop Café,
- CAE Optéos.

Réflexion sur la mise en place d'un suivi des promotions sortantes

Focus sur 3 actions en 2023

Recrutement des 2 promotions de la formation « Piloter un Tiers-Lieu »

La formation Piloter un tiers-lieu permet de former des personnes de l'écosystème des Tiers-Lieux (porteurs de projet, salariés, membres des collectifs etc.), mais aussi de participer à l'animation du réseau des Tiers-Lieux dans les Hauts-de-France. En 2023, 26 stagiaires ont été formés.

La difficulté est le sourcing. Il doit être constant et permanent avec l'organisation de visioconférences, rendez-vous personnels et rencontres réseaux. C'est une forme de veille et cela doit aussi s'appuyer sur les animateurs réseaux qui effectuent un repérage sur des profils pertinents pour viser une montée en compétences.



Figure 10: La promotion Piloter un Tiers-Lieu 2023, Session N°5

La création de la Formation « Tiers-Lieux, Foncier et Immobilier »

Cette formation a été conçue en 2022 grâce à une collaboration entre la Compagnie des Tiers-Lieux et La Coopérative Tiers-Lieux. La formation a été programmée en mars 2023 et a permis de former 8 stagiaires sur cette spécificité qu'est le sujet « Foncier et Immobilier ».

Les porteurs de projets de tiers-lieux se retrouvent, aujourd'hui, dans la position de gestionnaire foncier sans en avoir toujours toutes les compétences techniques. Pour y remédier, ce parcours de spécialisation propose aux participants :

- d'acquérir le vocabulaire essentiel de l'assistance à maîtrise d'ouvrage,
- de fournir des notions sur l'ensemble des phases d'un projet immobilier,
- d'apporter des éléments techniques concrets sur le domaine de la construction
- de sensibiliser les participants aux développement durable et à l'éco-construction.

Sur ce format de formation, le sourcing est très ciblé car on est sur un sujet un peu « niche » et cela demande de consacrer beaucoup de temps pour identifier les profils qui pourraient être intéressés par ce sujet de formation.

Parcours de spécialisation

TIERS-LIEUX
FONCIER & IMMOBILIER

Maîtrise d'ouvrage, maîtrise foncière, usages et occupation temporaire

LA COMPAGNIE DES
TIERS-LIEUX
RESEAU LOCAL
DE COOPERATION

du 13 au 17 mars 2023

Voisinerie de Wazemmes & Moulin
de Wazemmes Lille (59)

la coopérative
tiers-lieux

Pour toutes vos questions
sur la formation et
son financement
formation@tierslieux.net

Figure 11: Communication sur la formation : "Tiers-lieux : Foncier & Immobilier"

L'expérimentation du portage de l'Organisme de Formation Qualiopi par la CAE Opteos

En 2022, nous avons mené une étude-action dans le cadre d'un FIDESS afin d'étudier la possibilité que la Compagnie des Tiers-Lieux devienne un Organisme de Formation doté d'un agrément Qualiopi.

Au regard de la lourdeur administrative et de notre petite équipe sur le sujet de la formation, nous avons décidé de ne pas devenir Organisme de Formation (OF) Qualiopi et de privilégier notre agilité. Toutefois, nous faisons le constat que ce véhicule nous serait réellement utile pour développer une offre de formation plus fournie.

En 2023, nous avons décidé collectivement de mener une expérimentation en louant l'Organisme de Formation Qualiopi de l'un de nos partenaires proches : la CAE Opteos.

L'année 2023 nous a permis d'identifier les points positifs de cette alternative et de réfléchir aux processus afin de créer cette collaboration.

En avril 2024, nous allons tester la 1ère formation de la Compagnie des Tiers-Lieux qui bénéficiera de l' Organisme de Formation Qualiopi de la CAE Opteos afin que nos stagiaires puissent bénéficier des financements de la formation professionnelle auprès de leur OPCO respectif.

Nous ferons un bilan de cette première expérimentation afin de voir si ce format nous permet de dupliquer le modèle pour d'autres formats de formation.

Chantier 7. Foncier

Financements : UE, ANCT et MEL

Rappel des objectifs 2023

Les objectifs de cette année étaient de :

- **Relancer le "groupe local immobilier"** avec la co-animation par l'APES et la Compagnie avec 25 participants professionnels prévus (bailleurs sociaux, institutionnels, acteurs spécialisés),
- Continuer la valorisation du **Bail Commercial d'Utilité Sociale (BCUS)** avec l'APES.
- **Participer au Groupe de Travail Immobilier et Foncier** des tiers-lieux pour y représenter la Compagnie,
- **Organiser le séminaire national et annuel** à Lille à l'occasion d'En Compagnie des Tiers-Lieux 2023,
- **Orienter et répondre** aux demandes spécifiques.

Retour sur les actions "phares" de 2023

Des évènements/rencontres structurantes pour le chantier « foncier »

En 2023, plusieurs évènements ou groupes de travail ont mobilisé les membres du chantier Foncier & Immo de la Compagnie (préparation, coordination, animation) :

- **L'évènement annuel régional En Compagnie Des Tiers-Lieux** sur le thème foncier immobilier des Tiers-Lieux à Lille les 22 et 23 Novembre.
- **Le groupe de travail Foncier & Immo de l'ANTL** à Lille le 23 Novembre rassemblant une dizaine de structures nationales (Foncières, Associations, Tiers-lieux, etc.).
- **L'atelier de travail « Foncier & Immo »** à l'occasion de la journée de pré AG de la Compagnie du 1^{er} septembre avec pour objectif, d'identifier les enjeux pour 2024 – 2026.
- La relance des groupes de travail régionaux
 - Le 11 avril (organisation APES) au Toit Commun à Lens /// voir CR
 - Le 21 juillet 2023 (organisation CTL) au Bazaar St-So à Lille /// voir CR

- Le 21 septembre (organisation CTL) au Bazaar St-So à Lille /// voir [CR](#)
- Le 22 décembre (organisation CTL) au Bazaar St-So à Lille /// voir [CR](#)

Toujours autant de sollicitations à traiter et orienter

En 2023, plus d'une vingtaine de sollicitations ont été recensées. Elles ont fait l'objet d'échanges mail ou téléphone, parfois de réunions en visioconférence ou en présentiel – et ce afin d'orienter au mieux les demandes des interlocuteur.trices sur les volets foncier et immobilier et/ou tiers-lieux de leur(s) projet(s).

Toutes les sollicitations sont désormais recensées dans ce [tableau de suivi](#) des sollicitations – afin de garantir une traçabilité et un suivi plus efficace.

Réciproquement, la Compagnie est sollicitée par des porteurs de projets immobiliers ou des foncières nationales pour « filtrer » les opportunités présentes sur le territoire. A ce titre, le groupe a constitué un [tableau de suivi des opportunités immobilières](#) .

Promotion et développement de nouveaux outils pour le réseau

En automne 2023, un [courrier](#) co-rédigé et co-signé* a été envoyé afin de solliciter une rencontre avec la Région pour échanger sur l'innovation foncière en Hauts-de-France et la création d'un outil dédié (foncière).

** Compagnie des tiers-lieux, Novoloco, L'APES ; L'Hermitage (Autrèches 60) ; La CAE Toerana Habitat ; La Machine (Amiens 80) ; Le Bazaar St-So ; Le PTCE d'Amiens (80)*

Par ailleurs, la promotion d'outils plus ponctuels d'innovation foncière tels que le [BCUS](#), le Bail emphytéotique, etc. se poursuit au sein du réseau, notamment en lien avec l'APES.

Enjeux sur 2024

Animer et sensibiliser le réseau et les partenaires

Pour cela la Compagnie a prévu de :

- participer aux rencontres ANTL sur les thématiques du foncier et de l'immobilier tout en relayant les informations au niveau régional,
- programmer et animer les groupes de travail réguliers avec les parties prenantes régionales,
- organiser un évènement régional (plutôt axés vers les acteurs institutionnels) autour de la thématique du foncier & immobilier solidaire,
- animer de la veille sur les pratiques et modèles innovants et diffusion d'information (création d'outils communs),
- prendre en charge les sollicitations des lieux, aiguillage (compagnonnage) et orientation des demandes.

Outiller le réseau

Pour cela la Compagnie a prévu de :

- participer à la préfiguration de l'outil foncière régional (Suite foncière MEL),
- créer une base de données et une cartographie croisant les besoins des collectifs et les opportunités d'occupation sur le territoire. (en collaboration avec Novoloco),
- participer à la création et au développement de l'outil de foncière (en collaboration avec les autres acteurs régionaux),
- créer et valoriser d'autres outils et modèles innovants (type BCUS),
- participer à la création d'un centre de ressources des communs du foncier à destination des tiers-lieux (en collaboration avec l'ANTL).

Chantier 8. Communs

Financements : UE, ANCT, ADEME

Rappel des objectifs

L'objectif du chantier est de créer les conditions favorables d'émergence et de développement des ressources utiles aux collectifs qui font tiers-lieux. Cela passe par la création et mise à disposition des outils performants animés par des communautés de professionnels et des usagers proches de leurs problématiques.

Ainsi, en 2024, la Compagnie avait pour rôle de :

- former et accompagner à la prise en main de ces outils et à la contribution à leur amélioration,
- favoriser les dynamiques de co-investissement pour pouvoir concevoir des solutions aux problématiques des lieux,
- faire connaître ces outils communs auprès des lieux,
- animer les communautés d'utilisateurs pour faciliter la prise en main et les retours d'expérience.

Retour sur les actions "phares"

Cette année, la Compagnie a donc travaillé sur :

- l'implication des tiers-lieux dans les communs,
- la fabrique à communs des tiers-lieux,
- le développement de Movilab.org.

Réussites et faits marquants

En 2023, la Fabrique à Communs a officiellement pris son envol en terme d'infrastructure de coopération. Ses membres ont animé les outils de collaborations et ont fluidifié les échanges d'informations entre les acteurs de l'écosystème « tiers-lieux ». De nombreuses actions de compagnonnage et de formation à la coopération ouverte, à la documentation, aux communs numériques et à la contribution ont été déployées pour favoriser une montée en compétence des tiers-lieux et de leurs réseaux.

La rencontre mensuelle a été consolidée et suit désormais un rythme de croisière. L'année s'est conclue avec une réouverture de la gouvernance des communs des tiers-lieux et un début de coopération concrète avec les institutions des tiers-lieux ; l'Association Nationale et France Tiers-Lieux.

Enjeux sur 2024

Pour 2024, les enjeux sont de professionnaliser les communs des tiers-lieux , consolider et démocratiser l'infrastructure de coopération.

Focus sur 3 actions

Implication dans les communs des tiers-lieux

Il s'agit ici de s'investir directement dans le développement et le fonctionnement de ressources ouvertes en difficulté. Ces outils nécessitent des investissements et du temps de travail, nous contribuons directement à leur développement.

Voici quelques actions développées en 2023 sur cet aspect :

- le soutien aux budgets contributifs ;
- la contribution à l'émergence d'une offre d'aiguillage, d'orientation de compagnonnage puis de formation avec le commun Loot ;
- le financement du commun « badge interlieux » et une contribution pour une meilleure cohabitation avec l'écosystème institutionnel et économique ;
- l'aiguillage vers les communs numériques de la gestion (Dokos, Odoo et Dolibarr) et les experts de la gestion en tiers-lieux.

Lieu d'origine lieu d'achat	Utilisation du pass hors du lieu d'achat	Compensation
 Paye Hop'n Work	5 demi-journées à la Coroutine 1 demi-journée à Baraka	5 - 1 = 4 : La Coroutine facture 4 demi-journées à Hop'n Work
 Paye la Coroutine	1 demi-journée à Hop'n Work 4 demi-journée à Baraka	4 - 2 = 2 : Baraka facture 2 demi-journées à la Coroutine
 Paye Baraka	2 demi-journées à la Coroutine 5 demi-journée à Hop'n Work	5 - 1 = 4 : Hop'n Work facture 4 demi-journées à Baraka

Ici dans le cas où le tarif à la demi-journée est le même pour tous les lieux du pass.

Si ce n'est pas le cas, la compensation sera calculée en prenant en compte les différences de tarifs

Figure 12: Cas d'usage du badge interlieux présenté aux membres en décembre

Fabrique à communs des tiers-lieux

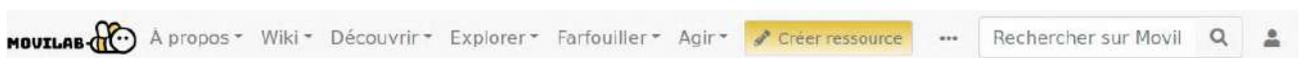
La Fabrique à communs soutient les personnes qui créent et développent des ressources libres et ouvertes utiles aux tiers-lieux avec :

- la création d'un cadre d'identification et de qualification d'un maximum de ressources libres et ouvertes des tiers-lieux,
- la conception d'un prototype de gare d'aiguillage dont le rôle est de guider les tiers-lieux vers une solution libre pour régler leurs problèmes, mais surtout à une personne capable de les aider sur le sujet,
- l'incubation et l'impulsion de communs manquants comme les communs des féminismes, de la facilitation en tiers-lieux, le modèle de données, l'observatoire des usages numériques, etc.
- la préparation et l'animation des Comm'un Lundi (rencontres en ligne organisées chaque premier lundi du mois). Une équipe se constitue pour développer d'autres formats d'évènements à destination des communs et tiers-lieux qui souhaitent s'en saisir,
- la relance d'une dynamique communautaire et productive autour de Movilab.org et formation des réseaux régionaux à la documentation en tiers-lieux,
- la sensibilisation, accueil et compagnonnage de travailleurs et travailleuses vers les communs des tiers-lieux.

Movilab.org

Il s'agit ici de développer les deux volets du commun. Le volet connaissances qui constitue le patrimoine informationnel commun des tiers-lieux et le volet outil qui offre aux tiers-lieux un outil de documentation communautaire et gratuit. Cela se traduit par :

- l'animation de la communauté qui comprend une dizaine de contributeurs-trices,
- la formalisation et la consolidation d'une équipe technique, avec 2 contributeurs et mise en place d'un processus de remontée du bugs,
- un travail d'amélioration de l'ergonomie et des interfaces, dont une simplification des formulaires
- la présentation du commun et sensibilisation des acteurs aux enjeux du partage et aux pratiques de documentation.



Contribuer à Movilab

The image is a screenshot of the 'LES PREMIERS PAS' (First Steps) section on the Movilab.org portal. The section is titled 'LES PREMIERS PAS' in a yellow header. Below the header, there are two rows of icons with corresponding text labels. The first row contains six icons: a person with a speech bubble, a question mark in a speech bubble, a pencil writing on a document, a person climbing a staircase, a hand pointing to a document, and a video player icon. The second row contains four icons: a person sitting at a desk, a list of items, a lightbulb with hands around it, and a megaphone with an exclamation mark. The text labels for the first row are: 'Rejoindre la communauté', 'Pourquoi et pour quoi documenter', 'Apprendre à éditer une page', 'Commencer à documenter', 'Apprendre à bien ranger les pages', and 'Tuto prendre en main Movilab'. The text labels for the second row are: 'Comment intervenir sur l'existant?', 'Liste des pages à améliorer', 'Liste des pages à créer', and 'Signaler les problèmes d'usages'.

Figure 13: Le portail de Movilab.org

La Compagnie des Tiers-Lieux est soutenue par :



**Cofinancé par
l'Union européenne**

**l'Europe
s'engage
en
Hauts-de-France**
avec le F&EDR


**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


Région
Hauts-de-France


**MÉTROPOLÉ
EUROPÉENNE DE LILLE**


**BANQUE des
TERRITOIRES**
SICAVS CAISSE DES DÉPÔTS

Carsat Retraite
à l'ancienneté
en Hauts-de-France